

Recherchez une inspiration, une information ou un conseil...

Inflation, pénuries... Pour les voyageurs, le grand retour de l'incertitude

Par [Annelot Huijgen](#) et [Florent Maillet](#)

Publié il y a 4 heures,

Mis à jour il y a 4 heures

▶ Écouter cet article ⓘ

00:00/08:55 🔊



En août, la flambée des prix des billets d'avion au départ de France s'est poursuivie (+36,3 %). Le pouvoir d'achat devient le sujet central. *kalafoto*

DÉCRYPTAGE - À l'image du Japon tout récemment, la plupart des pays ont aboli leurs restrictions sanitaires. Le retour à la normale, enfin ? L'appétit de voyage constaté cet été ne se dément pas, mais l'inflation plonge à nouveau touristes et professionnels dans l'incertitude cet automne.

Les *wagashi* accompagnées d'un thé vert vous ont manqué ? Bonne nouvelle : le Japon rouvre en grand ses frontières aux touristes le 11 octobre prochain, et vous pourrez déguster vos gourmandises préférées sur place à moindres frais. Car l'inflation qui sévit sur le globe bouscule aussi les monnaies et fait plonger le Yen plus vite que l'Euro. Revers de la médaille, les prix des billets d'avion pour l'archipel asiatique démarrent au sommet, en raison notamment des prix du kérosène. Alors, que faire ?

Avec l'accalmie sur le front de la pandémie et la reprise frénétique des voyages au printemps dernier, touristes et professionnels espéraient boucler la parenthèse de l'incertitude. Raté. Chacun ressent la hausse généralisée des prix depuis le début de l'année et son impact sur le pouvoir d'achat. C'est encore plus vrai au sortir de l'été, alors que la crise énergétique monte d'un cran et que les taux d'intérêt grimpent en flèche.

« L'impact de l'inflation a été très clair cet été : il y a eu une coupure entre la France d'en haut et celle d'en bas, décrit Jean-Pierre Mas, président des Entreprises du Voyage (EDV). Les plus modestes ont réduit leur budget vacances en raison de la hausse des prix de l'essence ou des pâtes, et certains ont même dû renoncer à partir. Ceux qui le peuvent, en revanche, ont voyagé plus longtemps et ont dépensé davantage. »

Moins de voyageurs mais des paniers moyens en hausse

Cette polarisation de la consommation s'exprime par un bond du montant dépensé de 23% en deux ans, mais le nombre de voyageurs se contracte de 8%. *« Notre panier moyen est en hausse de 21%, à 273 euros, comparé au mois de septembre 2019 et il ne devrait pas baisser »,* témoigne Sébastien Venturini, PDG de Weekendes, qui propose de courts séjours de proximité avec près de 10 000 prestataires dans cinq pays. L'été a été bon, selon lui : *« Nos clients ont eu envie de voyager après le Covid quitte à faire des sacrifices ailleurs, ce qui a fait augmenter les prix ».* Aujourd'hui, la demande est toujours forte. Mais la situation devient plus fébrile. *« Aux incertitudes*

géopolitiques s'ajoute la crainte pour le pouvoir d'achat. Les prix ne baissent pas et risquent même de grimper car nos prestataires font tous face à une hausse des coûts et des charges. On observe que les clients recommencent à anticiper leur voyage pour avoir des prix plus attractifs, le délai de réservation étant revenu au niveau pré-covid à plus de trente jours. Nous nous attendons aussi à ce qu'ils adaptent leur séjour en faisant l'impasse sur le spa, la sortie culturelle ou le restaurant », détaille le professionnel.

Signe des temps, Lidl Voyages a déclenché le 19 septembre une opération «coup de pouce» au pouvoir d'achat des touristes. Le distributeur offre jusqu'à 350 € de remise pour tout séjour excédant un certain montant. L'opération s'étend jusqu'au 31 octobre. « *On ressent bien ce léger ralentissement depuis la mi-septembre, et les voyages d'octobre à décembre sont en général des séjours plaisir, qui pourraient d'autant plus facilement être reportés que l'on va allumer les chauffages*», decode Mélanie Lemarchand, la responsable de l'agence de voyage en ligne. Dans ce contexte, elle parie plutôt sur la France et les destinations proches, comme la Turquie, l'Égypte ou la Tunisie pour contenter les touristes automnaux.

Prix du transport aérien : la forte hausse s'est poursuivie en août

Le ministère de la Transition écologique a publié le 19 septembre son indice du prix du transport aérien de passagers (IPTAP) au départ de France pour le mois d'août 2022. Après l'explosion des tarifs constatée en juillet 2022 par rapport au même mois l'année précédente (+ 43,5%), la hausse se poursuit, mais à un rythme toutefois moins soutenu : + 36,3% toutes destinations confondues.

Pouvoir d'achat : des touristes plus soucieux que les professionnels

Mais les nuages s'amoncellent bel et bien à l'horizon. D'après un sondage d'Expedia auprès de 11 000 personnes dans onze pays, pour 54% des Français, l'inflation aura un impact sur leurs projets de voyage dans l'année à venir, plus que le Covid (48 %). En revanche, parmi les professionnels tricolores que la plateforme a aussi interrogés, seuls 19% déclarent que l'inflation constitue leur principale menace, après le coronavirus (36%) et les restrictions de voyage (24%). « *Ces différentes*

préoccupations qui pèsent sur l'industrie du tourisme doivent l'inciter à s'adapter pour répondre aux préférences des voyageurs en mettant davantage l'accent sur la flexibilité et les services pouvant être remboursés », estime un porte-parole du voyageur.

La réalité a déjà atteint les sommets de nos montagnes. En pleine préparation d'une saison que les professionnels des sports d'hiver espèrent aussi bonne que l'an dernier, on écarte d'emblée le spectre d'une saison blanche. Alors que 40% des stations françaises renégocient leurs contrats de fourniture d'énergie, les professionnels réclament un plafonnement et travaillent d'arrache-pied à concrétiser le plan de sobriété réclamé par le gouvernement, qui impose une baisse de 10% de la consommation d'énergie. Un « scénario du pire » avec un objectif de 25% est même dans les tuyaux.

Réduire la température de chauffage des bâtiments, ralentir le débit des remontées mécaniques en heures creuses voire les stopper quelques heures, optimiser le damage pour réduire la production de neige de culture... *« Nous mettrons en œuvre des mesures indolores pour nos clients », promet Alexandre Maulin, président de Domaines skiables de France (DSF). Le syndicat du secteur attend son congrès de Lyon le 30 septembre pour se prononcer sur un délicat sujet : faut-il répercuter une partie du surcoût sur le tarif des forfaits ? Mais comment le public, soucieux de son pouvoir d'achat, accueillerait une hausse, même très modérée ?*

Certains domaines ont pris les devants. La Sata, exploitant des deux grandes stations iséroises de l'Oisans, l'Alpe d'Huez et les Deux-Alpes, a déjà fait savoir que *« les effets de cette conjoncture ne seront répercutés ni sur le périmètre d'ouverture de nos domaines, ni sur les tarifs déjà annoncés »*. Ouverture du grand cirque blanc prévue le 3 décembre. *« On n'augmentera pas le tarif de nos forfaits », confirme au Figaro Eric Bouchet, directeur de l'office de tourisme des Deux-Alpes. Le premier pic de réservation du grand public devrait classiquement intervenir dès les vacances de la Toussaint. Les voyageurs comme Sunweb font eux état d'une croissance des réservations au ski (+ 4% par rapport à la même période l'an passé).*

Pas de « shrinkflation »

Logique ? À rebours du phénomène de « dernière minute » accentué par le Covid, la réservation en amont retrouve ses atouts : autant « bloquer » un tarif ! D'autant que, le consommateur français l'oublie parfois, le droit penche souvent en sa faveur. En d'autres termes, peu de risque que le prix ou le contenu de la prestation payée

évolue, ou alors à la marge. Une agence de voyages peut par exemple répercuter la hausse du tarif du carburant, des taxes ou encore l'impact des devises sans prévenir le client, mais à la seule condition qu'elle soit inférieure à 8% du prix global. « *Au-delà, le code du tourisme autorise des révisions de tarifs pour un voyage réservé uniquement plus de 20 jours avant le départ. Le voyageur est tenu de motiver le nouveau prix par écrit, de façon claire et compréhensible, et doit laisser un délai raisonnable au client pour accepter ce tarif ou annuler le voyage* », rappelle l'avocate spécialisée Emmanuelle Llop, d'Equinoxe Avocats.

Le tour-opérateur peut aussi proposer une modification de la prestation, mais seulement mineure. « *On ne peut pas échanger un hôtel cinq étoiles pour un quatre par exemple. Ce n'est pas comme pour les fabricants de chocolats qui peuvent mettre moins d'unités dans la boîte* », compare Emmanuelle Llop, faisant référence au phénomène de « shrinkflation », cette diminution des quantités décidée par les industriels de l'agroalimentaire pour maintenir le prix pour les consommateurs. Peut-on donc s'attendre à une valse des étiquettes comme on l'observe dans les supermarchés ? « *Pas pour autant, car toutes les hausses ne sont pas répercutées mécaniquement aux clients, dans un monde concurrentiel* », tranche Jean-Pierre Mas.

Les voyages d'affaires en repli

Si les Français risquent de moins voyager à titre privé, cela vaut aussi pour le cadre professionnel. « *Les entreprises, notamment celles exposées aux matières premières, vont réduire les déplacements* », prévoit Jean-Pierre Mas. C'est le cas déjà d'un client cimentier, qui a annulé sa convention, mais aussi d'un laboratoire pharmaceutique, qui ne réunira pas ses salariés à l'étranger cette année observe Catherine Neumann, directrice générale de Terres & Cie et organisatrice de séminaires, congrès et salons. « *La tendance observée depuis quatre ans de raccourcir le séjour, de réduire le nombre d'activités et de réserver peu de temps à l'avance s'est accentuée, témoigne-t-elle. L'inflation est un nouvel argument, avec le gain de temps et la sensibilité écologique, en faveur de réunions nationales ou continentales plutôt que mondiales* ».